



Fiche de poste

H/F ADULTES-RELAIS **ACCOMPAGNER LES CONSEILS CITOYENS ET DEVELOPPER LA PARTICIPATION** **DES HABITANTS**

Contexte de la création de poste

Dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville et du Contrat de ville de l'Albigeois, signé le 9 juillet 2015 à Albi, trois quartiers prioritaires ont été retenus par l'Etat : Cantepau, Lapanouse – Saint-Martin et Veyrières – Rayssac.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 fixe la participation des habitants comme un principe fondamental d'intervention et prévoit la création d'une nouvelle instance participative dans chacun de ces quartiers : les conseils citoyens.

Composés d'associations intervenant dans les quartiers, d'habitants volontaires issus des conseils de quartier ou désignés par un tirage au sort, les conseils citoyens se sont installés dans les trois quartiers d'Albi.

Leur fonctionnement est accompagné par la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui leur apporte d'une part un « accompagnement à la demande » et d'autre part un « appui au montage de projet ».

Les conseils citoyens sont, par ailleurs, représentés dans les instances de pilotage du contrat de ville et celles relatives aux projets de renouvellement urbain. Ils ont vocation à inscrire leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité et en toute indépendance.

Le poste d'adulte-relais s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de la participation des habitants et notamment au sein des conseils citoyens.

L'adulte-relais ne peut en aucun cas être lui-même un conseiller. Il ne participe pas aux décisions du Conseil citoyen.

Contenu et description du poste

Missions :

Apporter une aide au travail des conseils citoyens de l'Albigeois et renforcer la participation des habitants.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la mixité des publics dans les conseils citoyens, l'expression et l'écoute ;
- Apporter un appui aux conseils citoyens en termes d'organisation et de logistique ;
- Aider les conseils citoyens et les habitants à mieux repérer les réseaux d'acteurs institutionnels et associatifs de territoire ;
- Mieux faire connaître les dispositifs de la politique de la ville et de l'insertion aux conseils citoyens et aux habitants ;
- Accompagner les initiatives de terrain portées par les conseils citoyens et les habitants.

Activités obligatoires liées à l'emploi :

Encadré et appuyé par la cheffe de projet du contrat de ville, l'adulte-relais apporte un appui aux conseils citoyens de l'Albigeois en particulier sur le volet de « l'accompagnement à la demande ». Il pourra être aussi mobilisé dans le cadre des groupes de travail projet ou sur des réunions de coordination. Il s'appuiera, notamment, sur le schéma de fonctionnement des conseils citoyens joint au présent profil de poste. L'adulte relais rédige régulièrement des comptes rendus de ses activités et en lien avec ses différentes missions et, ou interventions et les partage.

Il exercera les missions suivantes :

Améliorer la lisibilité de l'offre socioprofessionnelle :

- Contribuer à dresser un état des lieux de l'offre existante et repérer les éventuelles carences afin de définir les besoins et être force de proposition ;
- Mettre en relation, en fonction de leurs besoins, les différents publics avec les partenaires et s'assurer de la réalité de la prise en charge ;
- Informer les conseils citoyens et les habitants sur les dispositifs de la politique de la ville et de l'insertion ;
- Contribuer aux réseaux de partenaires ;

Assurer une présence de proximité :

- Aller au contact des habitants sur les lieux ressources, cela comprend des lieux d'accueil, et plus largement sur le terrain ;
- Stimuler et favoriser l'accès à l'information pour les habitants ;
- Accompagner les initiatives de terrain portées par les conseils citoyens et les habitants.

Favoriser l'émergence de nouveaux projets :

- Encourager et aider la mise en œuvre des projets répondant aux besoins remontés par les habitants ;
- Contribuer aux actions de sensibilisation et de diffusion d'information auprès des habitants et des professionnels ;
- Favoriser du lien entre les habitants et le projet ANRU.

Relations

Hiérarchiques :	Fonctionnelles :	Extérieures :
- La cheffe de projet du Contrat de ville de l'Albigeois ; - La directrice de la politique de la ville-Insertion de l'agglomération.	- Les coordonnateurs des divers dispositifs existants au sein de la politique de la ville ; - Les instances du contrat de ville ; - La communauté d'agglomération de l'Albigeois ;	- Les habitants des quartiers prioritaires ; - Les professionnels de terrain ; - Les associations ; - Les partenaires institutionnels ;

Ressources à mobiliser

Savoir	Savoir-faire opérationnel	Savoir-faire relationnel
- Connaître la politique de la ville ; - Avoir des aptitudes au dialogue et à la concertation ; - Aimer le travail de terrain ;	- Connaître les principes de la conduite d'un projet et savoir la mettre en œuvre ; - Mobiliser les habitants ; - Avoir la capacité à s'engager sur une procédure et des délais ; - Rendre compte ;	- Se montrer pédagogue, adapter le discours pour être compris et bien communiquer ; - Posséder le sens du dialogue et s'exprimer en public ; - Travailler en équipe ; - Faire preuve d'adaptabilité aux évolutions du cadre territorial ;

Aptitudes requises

- Bon relationnel ;
- Rigueur ;
- Adaptabilité ;
- Sens des responsabilités, de la déontologie ;
- Réactivité ;
- Rendre compte à la hiérarchie.

Profil - formation – expérience

Pour permettre une implication complète et plus rapide dans le poste, des connaissances et pratiques des dispositifs de la politique de la ville et de l'insertion, du monde associatif et des dispositifs de la démocratie participative sont utiles.

Conditions d'exercice du poste

37 heures hebdomadaires répartis sur 5 jours (cadre légal 1607h).

Base de recrutement : convention adulte-relais de 3 ans. Contrat à durée déterminée d'un an renouvelable deux fois.

Prérequis liés à la convention adulte relais

- Avoir plus de trente ans ;
- Habiter en quartier prioritaire de la politique de la ville ;